

# Conseil municipal du 4 février 2010

17 délibérations étaient à l'ordre du jour de ce Conseil municipal, principalement consacré au débat d'orientations budgétaires de la ville pour l'année 2010 (voir le texte du rapport dans cette rubrique à la date du 29 janvier 2010). Pascal Popelin était le rapporteur pour 6 d'entre-elles.

## **Instruction budgétaire M14 – imputation au compte d'immobilisation définitive des reports 2009 du budget principal**

Délibération technique, permettant d'imputer convenablement des dépenses d'investissement non soldées ou pas totalement exécutées en 2009 sur l'exercice 2010.

## **Instruction budgétaire M14 – imputation au compte d'immobilisation définitive des reports 2009 du budget annexe d'assainissement**

Même objet que la précédente délibération, pour le budget annexe d'assainissement.

## **Instruction budgétaire M14 – imputation au compte d'immobilisation définitive des reports 2009 du budget annexe de la résidence pour personnes âgées Jean-Lebas**

Même objet que la précédente délibération, pour le budget annexe du foyer-résidence Jean-Lebas.

## **Instruction budgétaire M14 – imputation au compte d'immobilisation définitive des reports 2009 du budget annexe du foyer de jeunes travailleurs Alain-Savary**

Même objet que la précédente délibération, pour le budget annexe du foyer-résidence Alain-Savary.

## **Rapport relatif à la dotation de solidarité urbaine (DSU) et au fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF)**

Pascal Popelin a rappelé qu'en 2009, la ville de Livry-Gargan, en raison de la faiblesse de son potentiel fiscal, avait perçu de la part de l'Etat 1 703 806 €. Ces sommes ont été consacrées à des acquisitions foncières, destinées à la construction de logements sociaux et au développement économique de la ville.

## **Fixation des différents tarifs communaux**

Pascal Popelin a proposé une augmentation de 2% de ces tarifs qui concernent les taxes de voirie à perception unique, les droits d'occupation du domaine public et les droits pour installations sporadiques de courte durée.